

J. N. 136.608

d'yon, Le 30 novembre 1909

Mon cher ami,

Je vous envoie aujourd'hui le chapitre sur l'Alafrican. Il m'a donné un mal énorme. Espérons que le résultat vaudra la peine qui il m'a coûtée.

Je vais refaire maintenant le premier chapitre. D'après combien de temps il me demandera. Mes courtes notes remplissent la plus grande partie de ma lettre. Je ne puis guère travailler à l'été parce que de samedi soir au mardi soir. Alors je m'enferme

à la Famelle dans mon cabinet  
où personne ne me dérange, où  
aucun bruit ne vient jusqu'à  
moi. C'est une vie horriblement  
fatigante, et il me tarde d'être  
de barrancé de cette lourde  
besogne. Il faudra que Beck  
accepte le travail tel qu'il est;  
je n'aurais ni le courage, ni  
le force de faire des corrections.

Le chapitre sur la poésie  
lyrique sera écrit, si l'on  
m'en laisse le temps. Mais il  
y aurait à prendre une pré-  
caution: il ne faut pas que  
Beck, trouvant le manuscrit  
trop volumineux, nous dise

qu'il y a du parti à retrancher.  
Assurez-vous de ses intentions.

S'il ne nous fixe pas de limites  
ni d'espace, ni de temps, j'écris  
le chapitre. S'il est trop pressé  
et s'il ~~me~~ craint ~~de~~ d'avoir  
un livre trop gros, ce ne sera  
pas la peine que j'entreprene  
un travail long et délicat.

Quant à la rémunération,  
je n'ai le droit de demander  
aucun supplément. Mais s'il en  
est par de même pour vous -  
les parties nouvelles que j'écris  
vous imposent une corvée que  
vous ne pourriez pas mériter.  
Moi, j'étais libre de ne pas



entreprendre des remanements  
aussi lourds et déraisonnables. Mais vous,  
au moment que j'ai été entrepre-  
né, vous vous voyez dans l'obli-  
gation de me suivre; j'ai vous  
entraîné au delà des clauses de  
votre traité. Voilà des arguments  
que vous avez le droit absolu  
de présenter à l'édit. et  
dont il lui est impossible de  
me connaître la valeur.

J'ai écrit qu'après vous avoir  
réclaré dans une précédente  
lettre que, si Beck m'offrait  
une augmentation d'honoraires,  
je ne l'accepterais pas, j'ai  
maintenant changé d'avis,

22 A. P. 136.608

D'abord parce que réellement  
ce serait un scrupule excellent  
que de refuser une indemnité  
pour un travail considérable  
auquel je n'étais point tenu par  
contrat, ensuite parce que  
mon acceptation vous me thrust  
vous-même plus à l'aise et  
donnerait plus de force à la  
réclamation que je vous engage  
à faire pour votre compte.

La santé de ma femme ne  
s'améliore pas. C'est un mélange  
de douleurs et de fatigues extrêmes  
que j'ai vu.

Excusez-moi de vous écrire

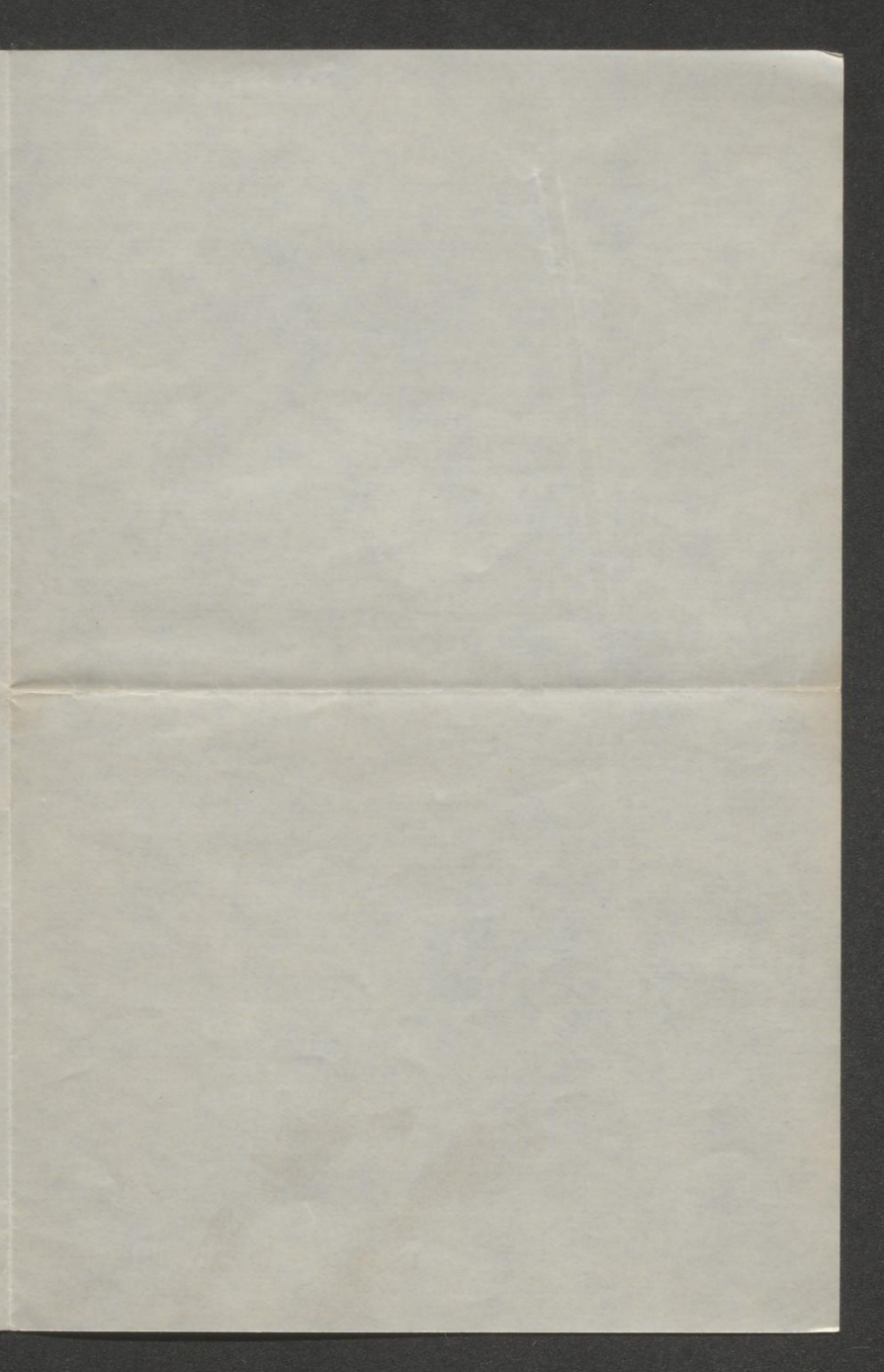
J'ai rapidement au Couru à  
préparer le me permet pas  
de vous parler à tête reposée.

Votre tout dévoué

Emerson

J'ai perdu un temps précieux  
à attendre le livre de Kohn  
et à lire ses annotations  
et à le lire. Je lui en veux, à  
cet animal -





Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly a header or address.

Dear Sir  
I have the honor

To receive your letter of the 10th inst. in relation to the matter of the ...  
I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the matter of the ...  
I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the matter of the ...  
I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the matter of the ...